

Site patrimonial
remarquable et
redynamisation
des cœurs de ville
Retours d'expériences



Ville d'Eu


**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SITES &
CITES**
REMARQUABLES
FRANCE

L'Association
des Villes et Pays d'art et d'histoire
et des Sites patrimoniaux

Portrait de la ville d'Eu

Fiche d'identité de Eu

Région : **Normandie**

Département : **Seine-Maritime**

Intercommunalité : **Communauté de communes des Villes Sœurs**

Maire : **Michel Barbier**

Nombre d'habitants : **6 771**

Pays d'Art d'Histoire : en projet porté par l'intercommunalité

Documents d'urbanisme :

- PLU d'Eu approuvé le 28 juin 2013, PLUiH en cours d'élaboration pour 2023 porté par l'intercommunalité
- SCoT approuvé depuis le 15 décembre 2020 porté par le PETR Interrégional Bresle Yères
- PPRN porté par l'intercommunalité

SPR : un SPR est en projet

GOVERNANCE ET COMPÉTENCES

- Urbanisme : l'intercommunalité est compétente en matière de planification la commune en matière d'instruction
- Patrimoine et SPR : le projet de SPR est porté par l'intercommunalité
- Animation du programme Petites Villes de Demain : la convention « Petites Villes de Demain » est signée entre les communes du Tréport et d'Eu. Un chargé de mission a été recruté pour travailler simultanément sur les deux villes.

PROJETS URBAINS DANS LE PLU

- La Ville d'Eu intègre dans les Zones à urbaniser de son PLU, l'accueil d'habitat et d'équipements d'hôtellerie en entrée de commune sur la RD 1015. Quatre emplacements réservés ont également été créés pour l'implantation de voiries destinées au désenclavement du centre-ville.

LE PÉRIMÈTRE ORT DE LA VILLE

L'opération de revitalisation du territoire a été signée le 9 décembre 2019 par 6 communes de l'intercommunalité : Eu, Le Tréport, Ault, Criel-sur-Mer, Gammaches et Mers-les-Bains.

Chaque commune dispose de son périmètre ORT. La convention ORT s'articule autour des 5 axes du programme national « Action Cœur de Ville » :

Axe 1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville

Axe 2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré

Axe 3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions

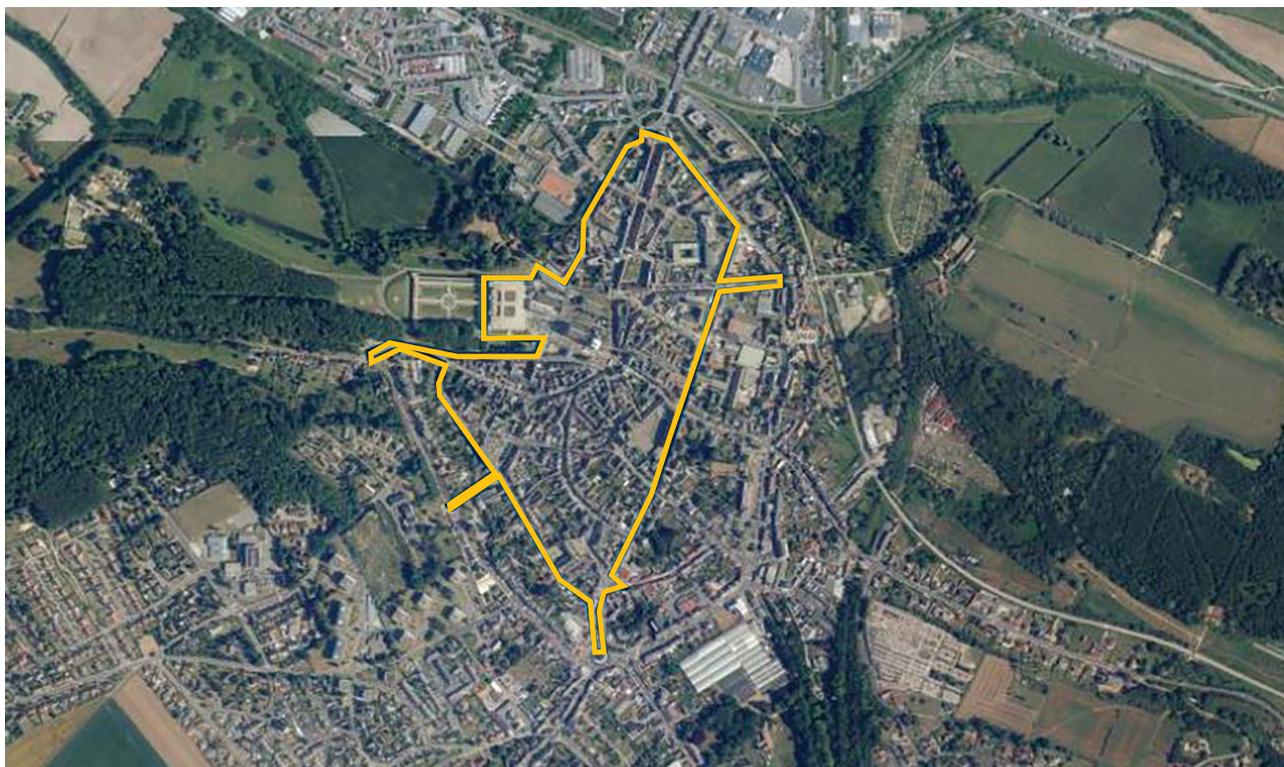
Axe 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine

Axe 5 – Fournir l'accès aux équipements et services publics.

La convention « Petites Villes de Demain » est signée par les Villes d'Eu et du Tréport reconnues pour leur rôle de centralité, ce qui vient justifier la nécessité d'une stratégie spécifique tout en s'inscrivant en continuité de la convention ORT.



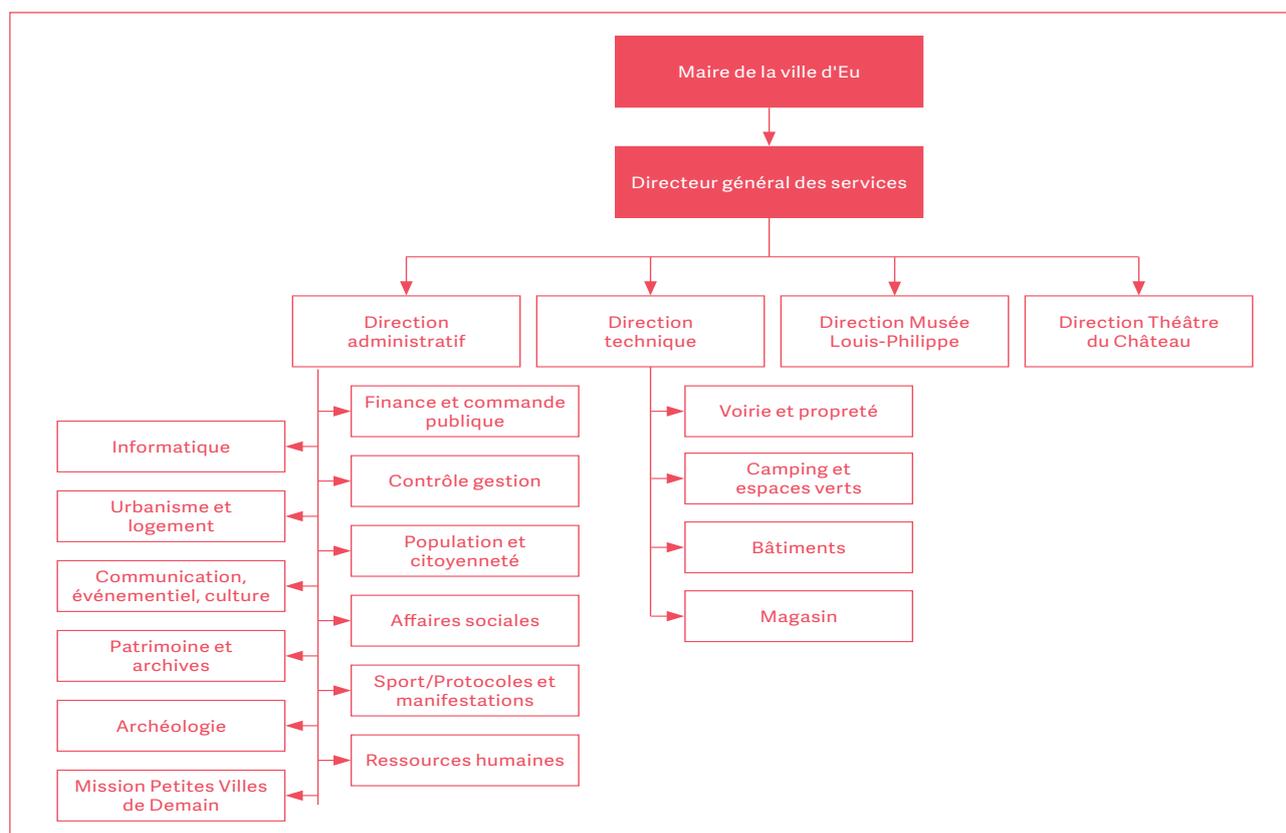
Vue du château d'Eu
© Ville d'Eu, Présentation projet SPR



Périmètre ORT Eu

© Données : Convention ORT Communauté de Communes des Villes Sœurs

ORGANIGRAMME DES SERVICES



LE PROGRAMME DE LA CONVENTION « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville.

- Lutter contre la vacance notamment en centre-ville.
- Lutter contre l'habitat indigne par la rénovation du parc ancien, une offre de logements adaptés aux besoins actuels.
- Améliorer les performances thermiques des logements.
- Préserver les immeubles et façades de caractère.
- Améliorer l'aménagement intérieur de certaines habitations pour permettre le maintien des personnes âgées ou handicapées.
- Procéder à des démolitions ciblées, comme certains parcs sociaux vieillissants en proposant une reconstruction et construction d'équipements de proximité pour renforcer l'attractivité résidentielle de certains quartiers.

Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré.

- Réaliser un schéma de développement commercial et artisanal au niveau de l'intercommunalité.
- Maintenir une vie commerciale en centre-ville en aidant à la rénovation et en évitant les changements de destination en habitations.
- Retrouver une continuité de commerces en créant du lien entre les différents quartiers.
- Inscrire le centre-ville dans de nouveaux modes de consommation par le maintien et le renforcement d'une offre de produits et de services de proximité, par le développement du e-commerce.
- Recréer de l'émerveillement en proposant des animations culturelles et artistiques.

Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions.

- Faciliter et sécuriser les usages quotidiens du centre-ville pour tous les usagers :
- Organiser les mobilités
- Engager des réflexions sur l'organisation du stationnement et le déploiement des mobilités actives

Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine.

- Continuer la végétalisation des rues.
- S'investir dans l'élaboration du PCAET.
- Réfléchir au potentiel et au devenir de friches situées en cœur de ville.

Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements et services publics.

ÉTAT DES LIEUX DES ACTIONS DU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Le Programme « Petites Villes de Demain » a débuté en mai 2022.

LES PARTENAIRES ASSOCIÉS DANS LE CADRE DE « PETITES VILLES DE DEMAIN »

POUR L'HABITAT

- Le CRER Centre Régional des Énergies Renouvelables
- L'ARTEE Agence régionale pour les travaux d'économie d'énergie
- L'Anah Agence nationale de l'habitat
- La CAF Caisse d'allocations familiales
- Les bailleurs sociaux
- La CCVS Communauté de Communes des Villes Sœurs porteuse du projet de l'opération de revitalisation du territoire, compétente pour l'instruction des dossiers d'urbanisme et l'élaboration du PLUi-H
- La Fondation du Patrimoine
- Action Logement

POUR LE COMMERCE

- La CCI Chambre de Commerce et de l'Industrie
- La CCVS dans la réalisation d'un schéma de développement commercial et artisanal (ORT)
- Les associations de commerçants.

ET POUR L'ENSEMBLE DES ACTIONS MENÉES

- Les partenaires financiers : État, Anah, Banque des territoires, ADEME, CEREMA.

BESOINS ET PISTES D'AMÉLIORATIONS

- Besoin d'ingénierie pour l'élaboration, le suivi et l'animation du Site Patrimonial Remarquable
- Besoin d'ingénierie et de moyens financiers pour gérer les friches situées en cœur de ville, les patrimoines remarquables comme les monuments historiques

Médiation et participation citoyenne

Sauvegarde et préservation du patrimoine : un financement participatif mis en place. L'exemple de la Ville d'Eu.

1/ UN RICHE PATRIMOINE HISTORIQUE ET CULTUREL

Au sein de la communauté de communes des Villes Sœurs, Eu exerce une fonction de centralité et est reconnue pour son patrimoine historique et ses commerces. Après Le Havre et Rouen, elle est la troisième ville de Seine-Maritime la plus riche en patrimoine historique classé (8 monuments historiques et 2 sites classés). La municipalité d'Eu a souhaité présenter une candidature commune avec la ville du Tréport pour le programme national « Petites Villes de Demain ». En effet, les deux Villes Sœurs sont complémentaires dans leur fonction de centralité, la commune littorale du Tréport offrant quant à elle tous les avantages d'une station balnéaire, avec un grand nombre de restaurants et d'hébergements saisonniers. Les deux communes ont été retenues pour le dispositif « Petites Villes de Demain ».



Vue aérienne de la Ville d'Eu
© Michel Boulanger



Collégiale Notre-Dame-et-Saint-Laurent d'Eu
© Sophie Togni-Devillers

2/ MOBILISATION DU MÉCÉNAT POPULAIRE POUR LA RESTAURATION DE LA COLLÉGIALE

2.1 La collégiale Notre-Dame-et-Saint-Laurent d'Eu

Avec le château, la collégiale est un des monuments emblématiques de la ville. De style gothique, édifiée entre le XII^e et le XIII^e siècle, elle est aujourd'hui située dans le centre ancien. Classée au titre des monuments historiques en 1840, elle constitue un repère architectural pour la commune d'Eu et abrite une collection d'objets remarquables.

En 2010, un diagnostic est réalisé sur le monument. Les travaux nécessaires à sa restauration concernent les charpentes et la couverture et sont estimés à 2 millions d'€.

La commune d'Eu, l'association Patrimoine Historique et Artistique de la Ville d'Eu (PHAVE), et la Fondation du Patrimoine ont lancé un appel aux dons en septembre 2015 pour la restauration de la collégiale Notre-Dame et Saint-Laurent d'Eu. Une convention est passée entre les trois partenaires pour le lancement d'une souscription de mécénat populaire.

La commune d'Eu a orchestré le projet en coordonnant les différents acteurs et partenaires. La PHAVE s'est chargée de récolter les dons et d'organiser de nombreuses actions : visites de jardins privés, vente de tableaux peints représentant des vues de la collégiale, organisation de dîners... Le contexte sanitaire des années 2020 et 2021 a cependant ralenti le rythme des manifestations et actions. Ce dynamisme a été récompensé par le prix du mécénat populaire en 2017.

3/ LES TRAVAUX DE LA COLLÉGIALE

Les travaux s'organisent en trois tranches : une tranche ferme sur le clocher, la partie la plus endommagée, une première tranche optionnelle sur le chœur et une seconde tranche optionnelle sur les deux bras du transept.

Sur la tranche ferme, les travaux se sont déroulés entre avril 2019 et septembre 2021. La découverte de l'état aggravé de la charpente lors du démontage a engendré d'importants travaux supplémentaires. La technique de la greffe a été privilégiée par l'architecte en chef des monuments historiques et la DRAC. Elle consiste à ne remplacer par du bois neuf que les parties les plus endommagées, afin de préserver au maximum les bois anciens, datant d'avant 1428 pour les plus anciens. Une centaine de greffes ont ainsi été mises en oeuvre.

Les modifications de planning et de choix techniques dans le contexte de la crise sanitaire ont engendré un surcoût de 230 000 €.

Sur la tranche optionnelle 1 (sur le chœur), les tra-



Collégiale Notre-Dame-et-Saint-Laurent d'Eu
© Christine Rodier, Service Communication de la ville d'Eu

vaux ont démarré entre juin et octobre 2021 et se sont terminés en mars 2022. Cette tranche comporte des travaux de taille de pierre : corniches, pinacles, gargouilles... La restitution d'une grande croix est également dans le projet.

Sur la tranche optionnelle 2 (sur les deux bras du transept), les travaux de couverture et de charpente ont débuté en avril 2022 pour deux mois de montage et six mois de travaux.

4/ LA SENSIBILISATION DES HABITANTS : UNE DÉMARCHÉ PÉDAGOGIQUE, ARTISTIQUE ET COMMERCIALE POUR VALORISER LA COLLÉGIALE

4.1 Le projet de Résidence Triennale Territoriale

Un projet tripartite entre la DRAC, l'inspection académique et la commune d'Eu a été mis en place afin d'organiser des actions de médiation en lien avec un projet artistique impliquant les écoles publiques d'Eu. Le projet « Ça gargouille à la collégiale » a été réalisé pour deux classes de maternelles (MGS). Cette démarche inclusive du jeune public associe une artiste sculptrice, située à Mers-les-Bains. Les activités sont liées à l'histoire de l'art, au dessin et à la sculpture. Chaque enfant réalise sa propre gargouille qui sera ensuite assemblée en une œuvre d'art qui sera exposée de manière itinérante.

4.2 Les gravures d'ardoises

L'opération « Ardoises gravées », organisée par la PHAVE, a rencontré un franc succès auprès des administrés Eudois et des visiteurs. Sur les 15000 ardoises nécessaires à la réfection de la flèche et du fût de croix, 1050 ont été gravées du nom des habitants

en échange d'une souscription financière de 10 € par ardoise. Les ardoises ont été ensuite placées sur la flèche et le chœur de la collégiale.

4.3 Le projet intégrant les boulangeries

La PHAVE a démarché les commerçants Eudois et a trouvé un accord avec deux boulangeries. En lien avec les éléments de la collégiale et les festivités de l'année, les boulangeries ont produit sur des galettes avec des fèves à l'effigie de la collégiale et des cloches en chocolat. Pour chaque produit vendu, 1 € était reversé à la PHAVE par les commerçants pour abonder à la souscription de fonds lancée pour les travaux de restauration. Cette initiative a ensuite été relayée dans la presse locale, puis nationale avec France 3 en janvier 2022. Ces actions ont permis d'enclencher une dynamique globale autour de la réhabilitation de la collégiale avec les commerçants.

5/ LE FINANCEMENT

La DRAC de Normandie a financé à 40% du coût des travaux et le département de Seine-Maritime à 25%. L'État avec la DRAC et le département de Seine-Maritime participent donc à hauteur d'1,5 millions € sur les 2,3 millions € prévus en 2010. A cette somme s'ajoutent 420 000€ de contribution de la ville d'Eu, 36 000 € de la communauté de communes des Villes Sœurs et près de 320 000 € de dons levés par les actions menées par la PHAVE dans le cadre de la souscription de mécénat populaire.

Au niveau du surcoût des travaux, la PHAVE a remobilisé 60 000 € sur les 230 000 €, la Fondation du Patrimoine a collecté plus de 170 000 €, et 5 000 € lié au prix du Mécénat populaire.

En 2017, la ville d'Eu a été lauréate de la 13^e édition des Prix du Mécénat populaire, organisée par la Fondation du Patrimoine.

Ressources

- agri-culture.fr/article/ruralite/la-ville-deu-recoit-le-prix-du-mecenat-populaire
- fondation-patrimoine.org/les-projets/collegiale-notre-dame-et-saint-laurent-o-tooled-eu
- paris-normandie.fr/art/dieppe/une-somme-de-326000-pour-la-renovation-de-la-collegiale-d-eu-OD16150349
- france3-regions.francetvinfo.fr/normandie/patrimoine-batiments-normands-ont-besoins-vos-dons-931639.html
- actu.fr/normandie/eu_76255/patrimoine-lassociation-phave-veut-compter-dans-la-sauvegarde-de-la-collegiale-de-eu_5644209.html
- ville-eu.fr/ville-mairie-bulletin-municipal.php
- ville-eu.fr/fichiers/ville/mairie/bulletin-municipal/OCTOBRE_2020.pdf

Contact

Sophie Togni-Devillers

Service Patrimoine pour la ville d'Eu (76)

Comment ?

« La Fondation du Patrimoine donne la possibilité de faire un don en ligne pour un projet, tout en bénéficiant de réductions fiscales. Les donateurs bénéficient d'une réduction d'impôt à hauteur de 66% du montant de leur don, dans la limite de 20% du revenu imposable. »

Les donateurs sont des particuliers et des entreprises.

Sur l'Eure et la Seine-Maritime, il y a également un club de mécènes avec 12 entreprises qui financent des projets locaux. Les porteurs de projets viennent à la Fondation du Patrimoine, puis les projets sont sélectionnés selon l'intérêt patrimonial du bâtiment. La sélection porte sur les travaux de restauration.

